

33^{ème} Colloque

Deauville

Samedi 29 et dimanche 30 mars 2008

Les entreprises en difficulté : terre de conflits Synthèse nécessaire des intérêts contraires

Co-directeurs scientifiques:

Monsieur Bernard Lyonnet, Avocat au Barreau de Paris, Président d'honneur de Droit & Commerce Monsieur Georges Teboul, Avocat au Barreau de Paris, Administrateur de Droit & Commerce

Samedi 29 mars 2008 (matinée 9h00-13h00)

Présidence de **Monsieur Christian de Baecque** *Président du Tribunal de commerce de Paris*

Accueil des participants : 8h45

Allocution de bienvenue du Président de Droit & Commerce

1. Introduction

Présentation du thème du colloque Messieurs Bernard Lyonnet et Georges Teboul, Co-directeurs scientifiques

L'évolution législative et les conflits Madame Arlette Martin-Serf, Professeur d'Université, Vice-président de Droit & Commerce

2. L'entreprise éligible

La cessation des paiements est-elle un critère pertinent ? Monsieur Georges Teboul, Avocat au Barreau de Paris

Premier thème : la synthèse négociée

1. Les forces en présence

Les pouvoirs publics

La protection du marché Monsieur Thierry Monteran, Avocat au Barreau de Paris

Les créanciers non bancaires et les autres parties concernées Monsieur Jean-Michel Lucheux, Avocat au Barreau de Paris

2. Les outils, le choix des moyens

Les études prévisionnelles et de restructuration – Le diagnostic Monsieur Alain Fribourg, *Président de la société Dirigeants et Investisseurs*

Le rôle central du banquier Monsieur Patrick Lepeytre, Directeur des Affaires spéciales du Groupe CIC

Débat

13H : Déjeuner dans le salon « Les Ambassadeurs » du Casino

Samedi 29 mars 2008

(après-midi 14h30-18h30)

Présidence de Madame Claire Favre

Président de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

3. L'accord

La synthèse des intérêts Monsieur Laurent Le Guerneve, Administrateur judiciaire

L'intervention du juge de la prévention Monsieur Jean-Bertrand Drummen, Président du Tribunal de commerce de Nanterre

Deuxième thème : la synthèse imposée

1. Les intérêts en présence

Les créanciers sociaux et fiscaux Monsieur Bernard Lagarde, Avocat au Barreau de Paris

Les autres créanciers, les comités et les salariés Monsieur Philippe Roussel-Galle, Maître de conférences à la Faculté de droit de Dijon Monsieur Jean-Luc Mercier, Administrateur judiciaire, Avocat au Barreau de Lille

2. Les critères de solution du tribunal

Coercition ou persuasion Monsieur Jean-Bertrand Drummen, Président du Tribunal de commerce de Nanterre

3. <u>Le dirigeant au centre des conflits d'intérêts</u>

Monsieur Yves Neveu, avocat au Barreau de Paris, Vice-président de Droit & Commerce

Débat

20h : Dîner de gala Salon « Les Ambassadeurs » du Casino

Dimanche 30 mars 2008

(matinée 9h00-12h30)

Présidence de Monsieur Daniel Tricot

Agrégé des Facultés de droit, Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

1. Approche européenne

Un exemple de conflits d'intérêts : le droit des groupes Monsieur Reinhard Dammann, Avocat au Barreau de Paris

2. Les apports d'une éventuelle réforme

Exposé introductif

Monsieur Jérôme Deharveng, Conseiller chargé des Affaires civiles au cabinet du Garde des Sceaux

Table ronde animée par Monsieur Daniel Tricot

- Un représentant de la Chancellerie : Monsieur Jérôme Deharveng
- > Un juge : Monsieur Jean-Bertrand Drummen
- Un universitaire : Monsieur Philippe Roussel-Galle
- > Deux administrateurs judiciaires : Messieurs Laurent Le Guerneve, Henri Chriqui
- Un avocat : Monsieur Jean-Michel Lucheux
- Un représentant du Parquet : Monsieur Fabien Bonan, Vice-procureur de Paris

Synthèse : constats et perspectives

Monsieur Georges Bolard, professeur émérite des Facultés de droit

Clôture

Déjeuner au restaurant « Côté Royal» de l'hôtel Royal